



Obligation de quitter le territoire

Par davidtassin

bonjour

un ami , kowetien, a reçu une obligation de quitter le territoire Français, pour l'Allemagne, pays dans lequel il est arrivé suite à son arrivée en Europe. puis il est venu, illégalement, en France. il aurait dû partir aujourd'hui en Allemagne, mais ne s'est pas présenté à la police de l'air et des frontières car il a eu peur qu'on le renvoie définitivement dans son pays. il est parti en Belgique mais veut revenir en France, s'installer définitivement.
quelles démarches peut-il entreprendre pour régulariser sa situation.